COMMISSION FEDERALE DE L'ARBITRAGE AF3 2023-2024



Par ordre alphabétique

Par ordre alphabétique

Nom Prénom Arbitre	Affectation
GAILLARD REGIS	AF2
GALIBERT ROMAIN	AF2
GENEST LUDOVIC	AF2
LEPORATI LORIS	AF2
SPADAFORA CHRISTOPHER	AF2
BROSSETTE BRICE	AF3
BAHI AMINE	AF3
CHAPTAL ANTHONY	AF3
COPPOLA ELODIE	AF3
DAMY GAETAN	AF3
DAOUDI ILEAS	AF3
HENNACHE ROMAIN	AF3
LEMAIRE SEBASTIEN	AF3
LUZI STEPHAN	AF3
MERRE ARNAUD	AF3
MESSIER MAXIME	AF3
STUDER OLIVIER	AF3
THERY SIMONIN VALENTIN	AF3
MOUTON LOIC	Ligue

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.